

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

2025-2026

Service de garde l'Entrain

École de La Petite-Gare

650 boulevard de Palerme, La Prairie, J5R 6B2

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---|
| 1. Programme d'activités..... | 3 |
| 2. Mission, vision, valeurs..... | 3 |
| 2.1 Notre mission..... | 3 |
| 2.2 Notre vision | 3 |
| 2.3 Nos valeurs..... | 3 |
| 3. Définition et objectifs du service de garde en milieu scolaire..... | 5 |
| 3.1 Définition du service de garde | 5 |
| 3.2 Objectifs du service de garde..... | 5 |
| 4. Horaire type d'une journée au service de garde | 6 |
| 5. Journées pédagogiques 2024-2025 | 7 |

1. PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Le programme d'activités est un outil de référence et d'information qui oriente le travail quotidien du personnel éducateur afin d'assurer la qualité et l'équilibre des activités vécues au quotidien. Le programme d'activités doit être en cohérence avec le projet éducatif de l'école. Cet outil guide les interventions du personnel éducateur et favorise la cohésion dans les différentes actions et interventions auprès des enfants.

2. MISSION, VISION, VALEURS

2.1 NOTRE MISSION

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique (Art.36)

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

2.2 NOTRE VISION

Nous désirons tout mettre en œuvre afin que les élèves de l'école de la Petite-Gare puissent s'engager proactivement dans leurs apprentissages et être respectueux dans leurs gestes et paroles.

Par le fait même, ils seront capables de réinvestir les stratégies apprises, de persévérer devant les difficultés, de faire de bons choix et de relever des défis.

Les élèves démontreront également de bonnes habiletés pour entrer en relation de façon harmonieuse avec les personnes qu'ils côtoieront tout au long de leur vie.

Toute l'équipe-école collabore afin que chaque élève développe son plein potentiel pour qu'il puisse apporter sa contribution à la société dans laquelle il évoluera.

Un esprit critique et créatif sera essentiel pour évoluer dans ce monde en perpétuel changement.

2.3 NOS VALEURS

Le respect :

Nous allons promouvoir cette valeur en utilisant les moyens suivants :

- Puisque chaque enfant est unique, nous adaptons nos interventions selon le besoin de celui-ci.
- En démontrant de l'empathie; en se mettant à la place de l'autre, que ce soit un enfant ou un adulte.
- En étant à l'écoute des enfants; lorsque ceux-ci nous racontent leur vécu, leurs émotions ainsi que leur perception du monde. Nous faisons de même avec nos collègues.
- En faisant la promotion des conventions sociales (saluer, dire merci, etc.).
- En encourageant les enfants autant dans leurs défis que dans leurs réussites.

L'engagement:

Nous allons promouvoir cette valeur en utilisant les moyens suivants :

- En démontrant de la constance et de la cohérence dans nos comportements envers les enfants et les adultes.
- En étant ponctuel et assidu lors de nos prestations de travail et en étant souriant et énergique lorsque nous sommes avec les enfants.
- En faisant de la modélisation dans les différents endroits de l'école (dans le module de jeux, lors de résolution de conflits, etc.).
- En sortant de notre zone de confort en préparant de nouvelles activités, en essayant de nouvelles façons de faire, etc.

La collaboration:

Nous allons promouvoir cette valeur en utilisant les moyens suivants :

- En démontrant aux enfants et aux adultes que nous les soutenons de différentes façons; que ce soit lors de prises de décisions, de solutions lors de conflits ou en demandant leurs intérêts lors d'activités.
- En nous entraïdant entre collègues ainsi qu'avec les enfants (demander aux enfants d'aider les autres, en préparant le matériel d'une collègue qui a un imprévu, etc.).

- En donnant aux enfants des pistes de solutions pour les aider à développer leur autonomie.

3. DÉFINITION ET OBJECTIFS DU SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

3.1 DÉFINITION DU SERVICE DE GARDE

L'article 1. du règlement sur les services de garde en milieu scolaire définit ces services de la façon suivante : « Les services de garde en milieu scolaire assurent la garde des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire d'un centre de services, en dehors des périodes où des services éducatifs leur sont dispensés. » Les services de garde offerts en milieu scolaire complètent les services éducatifs fournis par l'école et sont principalement axés sur des activités récréatives.

Afin d'offrir un service supplémentaire à l'école et d'assurer la continuité de la mission éducative de cette dernière, la planification des activités du service de garde en milieu scolaire doit faire partie intégrante du projet éducatif de l'école.

3.2 OBJECTIFS DU SERVICE DE GARDE

Le service de garde en milieu scolaire poursuit les objectifs suivants : assurer la sécurité et le bien-être général des élèves ; participer à l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'école ; mettre en place des activités et des projets récréatifs qui aident au développement global des élèves ; encourager le développement d'habiletés sociales, telles que le partage et la coopération ; soutenir les élèves dans leurs travaux scolaires après la classe en leur offrant un temps et un lieu de réalisation appropriés et en leur donnant accès au matériel nécessaire. Le service de garde constitue un milieu de vie complémentaire pour l'élève. Par la constance de la relation développée – souvent pendant de nombreuses années – il s'établit des liens privilégiés entre l'équipe du service de garde, l'élève et ses parents.

4. HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE AU SERVICE DE GARDE

| Horaire | Déroulement |
|-------------------|--|
| 7 h 00 à 7 h 20 | Activités libres proposées : dessins, jeux de table, jeux de construction, lecture. |
| 7 h 20 à 8 h 00 | Jeux extérieurs |
| 11 h 29 à 12 h 44 | Période de dîner et jeux extérieurs animés. |
| 15 h 13 | Prise de présences dans les classes. |
| 15 h 15 à 15 h 55 | Activités dirigées selon la planification affichée pour les groupes de l'éducation préscolaire 4-5 ans à 2 ^e année. Extérieur pour les groupes de 3 ^e à 6 ^e année. |
| 16 h 00 à 16 h 40 | Activités dirigées selon la planification affichée pour les groupes de 3 ^e à 6 ^e année. Extérieur pour les groupes d'éducation préscolaire 4-5 ans à 2 ^e année. |
| 16 h 45 à 17 h 15 | Période de devoirs : 1 ^{re} à 6 ^e année. Activités multi âges selon les besoins des enfants. |
| 17 h 15 à 18 h 00 | Jeux multiples |

5. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2025-2026

| Dates | Activités |
|------------------|--|
| 29 août | Accueil |
| 26 septembre | L'ultime fun party Les meilleurs jeux, venant de toutes sortes de thématiques différentes. |
| 14 novembre | PI-O (4-5ans) : Manège, Attraction Club Équestre du quartier : fermette |
| 21 novembre | Biodôme/Planétarium |
| 8 décembre | Musée pour enfants : mat à 2 ^e année (Explorer et s'amuser avec différents métiers) Clip n'Climb : 3 ^e à 6 ^e année (escalade) |
| 5 janvier | Animation par les éducatrices (À déterminer) |
| 6 février | Camp Yahou : Activités sportives |
| 20 mars | Boulzey : 2 ^e à 6 ^e année (Laser tag) BFly : 4 ans-5 ans (Volière et module de jeux) |
| 20 avril (cond) | Animation par les éducatrices (À déterminer) |
| 8 mai | École de Cirque et de gymnastique |
| 5 juin (cond) | Animation par les éducatrices (À déterminer) |
| 15 juin (École) | Héritage Saint-Bernard (Jeux d'hébertisme et découvertes fascinantes) |